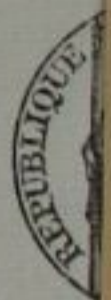


21

3

1915



POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

Le nommé Abal Louis  
 profession de marchand de chevaux  
 natif de St-Cirqs & Malbert dép<sup>s</sup> du Cantal  
 demeurant à Bess. C<sup>m</sup> de St-Cirqs & Malbert  
 allant à Catarroja dép<sup>s</sup> d'Espagne  
 âgé de 54 ans taille d'un mètre 72 cent<sup>m</sup>  
 cheveux grisnants front moqué  
 sourcils grisnants yeux gris  
 nez fort busqué bouche  moyenne  
 barbe " menton  rond  
 visage ovale teint  coloré

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Une demande

Fait à Ruellac le quinze Novembre  
mil ~~neuf~~ cent ~~quatre-vingt~~

Signature des témoins

Signature du porteur

Louis Abal

N<sup>o</sup> 65 du Registre

L. Abal, Marchand de Chevaux, St-Cirqs & Malbert, Cantal

3  
M. Abal

M. Louis,  
commerçant  
Malbert,  
Préfet, de  
faire déli-  
t pour se  
provincer  
Espagne,  
travaillant

Louis Abal



3

Besse le 15 Novembre 1915

Monsieur le Prefet.

Le soussigné Hbal Louis,  
demeurant a Besse, commercant  
de St Cirqe-de-Malherb,  
prie Monsieur le Prefet, de  
vouloir bien lui faire deli-  
ver un passeport pour se  
rendre a Catanoja, province  
de Valence (Espagne)

Il se dit son dévoué  
serviteur

Louis Hbal

Republique Française  
Mairie de St. Cirgues-de-Malbert.  
Après identité constatée Monsieur Ibal  
Louis âgé de cinquante quatre ans  
propriétaire à Besse section de St. Cirgues-de-  
Malbert, est autorisé à circuler pour aller  
de St. Cirgues-de-Malbert à Talence Espagne  
St. Cirgues-de-Malbert le 15 Novembre 1915.

Pour l'Adjoint délégué Absent

Le Conseiller  
Demathieu

